

leur Evêque, qui ne faisait lui-même que reproduire dans son mandement du 24 octobre 1837, l'enseignement du glorieux pontife Grégoire XVI. D'ailleurs, le parti qui, à cette époque, faisait l'agitation, était bien loin de former la majorité du peuple ; et les témoignages de loyauté qui, après ce moment de crise, furent envoyés à la reine, ainsi que les déclarations faites, même en parlement, reviennent tous à montrer que le pays en général, n'avait pas trempé dans ce mouvement. Si donc il y a eu conversion, ce n'est pas chez le clergé, qui professe des principes invariables, mais chez ceux qui s'égarèrent pendant les troubles si déplorables de 1837 et 38.

Le clergé canadien est libéral et ami de toutes les institutions de son pays. On le trouvera toujours à la tête du mouvement populaire, tant que ce mouvement sera en harmonie avec les principes religieux. Il ne sera pas le dernier à réclamer les justes droits du peuple, quand ils seront méprisés ; mais les moyens qu'il prendra, nous en sommes convaincus, ne seront jamais ceux que suggère le *Courrier*, qui paraît n'avoir fréquenté que les écoles du républicanisme. Ce n'est donc pas le clergé qui a fait *fausse route*, et qui a été obligé de *revenir dans la bonne voie*, car ses principes sont aujourd'hui ce qu'ils étaient en 1837 et 38 et ce qu'ils seront à l'avenir, c'est-à-dire ceux de l'Eglise. Que le *Courrier* le sache bien, lui, qui veut faire aujourd'hui la cour au Congrès américain, comme naguère il se décida soudainement à faire à Louis Philippe, Roi des Français. Car on ne sait pourquoi ni comment il se convertit alors du soir au matin, par un de ces mouvements extraordinaires dont on ne peut pas toujours rendre raison. Pour nous, nous croyons que ceux qui ne reçoivent pas d'en haut leurs inspirations, sont exposés fréquemment à de pareilles vicissitudes dans leur enseignement.

3^e MM. Lafontaine, Morin et autres paraissent aux yeux du *Courier* comme les chefs *des vrais patriotes Canadiens, ceux qui veulent la dignité et la liberté intérieure de leur pays, sinon son indépendance complète de l'Angleterre*. Nous sommes loin de croire à de pareilles insinuations ; et ce ne sera pas sur la parole du *Courier* que nous prêterons à ces honorables messieurs des arrière-pensées dans le sens de ce journal. Nous les regardons à juste titre comme les défenseurs d'une vraie liberté ; mais nous aurions horreur de penser et de dire qu'ils visent à une séparation forcée de la mère-patrie. Il n'en est pas moins vrai que les insinuations du *Courier* sont de nature à exciter des ombrages contre des citoyens si distingués par leurs talens et leurs services ; surtout si on rapproche de cette phrase cette autre qui termine cet insidieux écrit. *L'homme qui aime mieux rester le sujet colonial d'une métropole éloignée... qui préfère cet état d'oppression et de honteuse inégalité à l'honneur d'être libre, indépendant, cet homme peut être un bon anglais, mais il ne saurait, à coup sûr, s'appeler un canadien-français*. Si ce n'est pas là prêcher la révolte, il n'y a jamais eu au monde de discours révolutionnaire ; mais nous en laissons tout l'odieux et le crime à cet auteur qui voudrait souffler ici le feu de la révolte ; et nous pensons que nos concitoyens sont loin de recevoir ses leçons. Pour nous, nous pouvons bien assurer, sans crainte d'être contredit par notre Evêque, ni par nos confrères, que le clergé réprouve une pareille doctrine.

4^o. Le journal du clergé canadien s'est rangé, dit-on, sous le drapeau Viger-Papineau etc. Mais nous nous permettons ici une petite distinction. Les *Mélanges Religieux* ont pu soumettre dans le tems l'apropos d'une adhésion aux théories du ministère qui, depuis, a résigné partiellement : il n'en faudrait pas conclure que tout le clergé canadien ait professé la doctrine du ministère responsable, comme l'expliquaient les deux honorables messieurs ci-dessus nommés. Car il y avait là une nouvelle question pour le pays ; c'était une affaire d'opinion ; la religion n'y était nullement intéressée ; alors libre à chacun d'abonder dans son sens.

5^o. M. Quiblier a voulu assumer la supériorité sur l'Evêché, le rival de son ordre. Si le *Courier* eut connu un peu mieux la constitution de l'Eglise catholique, il se serait épargné le ridicule d'une pareille phrase. Car quel est le catholique tant soit peu instruit, qui ne sache qu'il ne saurait y avoir pour un Evêque dans son diocèse, ni rival, ni supérieur, sinon le Pape dont il reçoit ses pouvoirs, et dont il exécute les décrets. M. Quiblier n'a donc ni voulu ni pu assumer la supériorité sur l'Evêché. L'Evêque n'avait donc aucun sujet d'être jaloux du Séminaire, comme on cherche malicieusement à le faire croire. Quoiqu'en dise le *Courier*, il règne depuis longtemps entre l'Evêque et le Séminaire une parfaite intelligence, et nous le défions de prouver le contraire ; et si quelques particuliers, dans cette respectable mai-

son, n'ont pas toujours vu les choses du même œil que l'Evêque, la grande majorité de ses membres s'est, néanmoins, fait un devoir de le seconder dans ses projets qui tous n'avaient d'autre but que celui des améliorations que requerraient les circonstances. S'il y eut autrefois entre ces deux corps quelques misères dont la fragilité humaine peut rendre raison dans toutes les conditions même les plus saintes, elles sont devenues aujourd'hui le domaine de l'histoire. Plût à Dieu que les divers partis politiques pussent s'entendre pour opérer le bien de l'Etat, comme ces deux maisons pour le bien de la religion !

6^o. Depuis quelques années les Sulpiciens ont commencé à donner l'instruction gratuite dans les villes. Ils ne l'ont donné cette instruction gratuite, qu'à Montréal, et non dans les villes, parce que Montréal est la seule ville importante qui soit dans le district de ce nom ; et que c'est là seulement qu'ils exercent leur ministère ; mais ils l'ont toujours donnée gratuitement : ne faisant jamais payer aux élèves autre chose que les frais de pension, ceux de chauffage et d'éclairage à ceux qui ne demeuraient pas dans leur maison. Seulement ils l'ont répandue avec plus d'avantage depuis 1837 qu'ils ont fait d'immenses sacrifices, en appelant les excellents instituteurs des Ecoles Chrétiennes, pour donner à l'enfance une éducation dont cette ville et tout le pays recueilleront bientôt les heureux fruits. L'on sait que cette communauté jouit de la plus haute considération dans cette province, et qu'entre toutes les autres vertus qui la distinguent, on y voit briller la modestie et la simplicité la plus admirable. Il suffit, pour s'en convaincre, de visiter la maison de St. Sulpice avec tout son ameublement. Tout le monde rend ici justice à l'emploi vraiment honorable que les dignes ecclésiastiques du Séminaire font de leurs revenus qui sont loin d'être ce qu'on les suppose. On n'ignore pas à Montréal qu'il n'y a point de superflu chez ces messieurs, et que tout leur bien s'en va en bonnes œuvres, quand on a fait les frais nécessaires pour le soutien honnête de la communauté. Mais on ne sait peut-être pas que ces hommes si dignes d'être vénérés par la ville de Montréal qui leur doit en grande partie sa gloire et sa splendeur, par les intéressantes institutions qu'ils y ont formées soit pour l'éducation, soit pour le soulagement des misères humaines, se sont, en plusieurs circonstances, imposé des sacrifices que l'on n'imaginerait pas, en retranchant, dans les tems de disette, de leur table déjà si frugale, afin de donner davantage à leurs pauvres. Voilà les hommes que l'on accuse de ne faire que *la moitié de ce qu'il y a à faire, et de ce qu'ils peuvent faire, même avec leur superflu, même en n'abdiquant de leurs privilèges territoriaux que ce qui ne saurait nuire à l'indépendance de cette puissante corporation*. Mais des accusations si peu fondées se réfutent d'elles mêmes, et la ville de Montréal témoin des œuvres saintes que font ces dignes pasteurs, repoussera avec horreur cette indigne calomnie.

Finissons en remarquant que cette production est, on ne peut plus impolitique ; qu'elle est de nature à rouvrir des plaies qui ne sont pas encore bien cicatrisées ; qu'elle pourrait arrêter les progrès de cette union si désirable entre les divers corps de la société en ce pays ; qu'elle compromet l'influence de certains citoyens de mérite, qui, cependant, peuvent rendre de grands services à leur pays ; qu'elle pourrait inspirer des défiances désastreuses entre des hommes qui sont appelés néanmoins à faire cause commune. Nous regrettons que la *Revue Canadienne*, que nous estimons et dont nous goûtons la belle rédaction, n'ait pas aperçu et relevé toutes ces conséquences fâcheuses au lieu d'apprécier si fort la franchise et l'impartialité d'un étranger au détriment de plusieurs de ses concitoyens, qui pour être revêtus du surplis, n'en sont pas moins amis de leur pays. Il est à notre connaissance que l'éditeur du *Courier* voyageant dans le pays et recevant les compliments les plus flatteurs de la part des Canadiens, ne se gênait pas de dire qu'il n'y avait alors ici qu'un seul journal bien édité ; et ce journal avait alors pour éditeur un Français.

— On se rappellera qu'il y a encore peu de mois, Mgr. l'Evêque de Martyropolis se transporta à Chambly pour donner l'habit aux Frères de Ste. Croix. Tel est le nom d'un nouvel établissement de Religieux, qui comme tant d'autres avant lui, paraît bien petit dans ses commencemens ; petit par le nombre de sujets qui y sont entrés, petit aux yeux du monde, par la modestie qui distingue cet institut naissant. Les Frères de Ste. Croix sont aussi destinés par leur constitution à l'éducation de la jeunesse dans la religion d'abord, et dans les connaissances qui sont plus particulièrement nécessaires à la majorité des jeunes gens, que ne le pourraient être les études de la plu-